



REGLEMENT DES STAGES AISANCE AQUATIQUE

CENTRE NAUTIQUE INTERCOMMUNAL ANDRE CHAZALON

Tel : 04-77-75-82-42 / paysdugier.org /

piscine.gier@paysdugier.org

Vacances de printemps 2025

PRESENTATION DE L'ACTIVITE

Les stages « Aisance Aquatique » s'adressent aux enfants non nageurs âgés de 4 à 5 ans révolus.

Ils sont à distinguer de l'apprentissage des nages codifiées en Ecole de Natation.

Compte tenu de l'âge des participants, la présence d'un adulte accompagnateur est obligatoire pour aider l'enfant dans les vestiaires, les sanitaires et les douches.

L'aisance Aquatique ouvre la possibilité de poursuivre vers des activités aquatiques de loisirs, sportives ou santé.

Elle se construit dans le grand bassin où le pratiquant n'a pas pied et sans matériel d'aide à la flottaison. Elle vise une expérience positive de l'eau et une adaptation au milieu aquatique : l'entrée et la sortie de l'eau, l'immersion, la découverte de la flottaison, la capacité à modifier la forme de son corps dans l'eau, à s'y orienter ainsi qu'à pouvoir s'y déplacer 10 mètres pour rejoindre le bord du bassin sont autant d'étapes de sa construction.

CRENEAUX, NOMBRE DE PLACES

1^{er} stage du 22 au 25 avril avec 2 séances journalières à 11h15 et 18h aux bassins.

TOTAL DE SEANCES : 8

DUREE DU COURS : 40'

NOMBRE DE PLACE : 8

2^{ème} stage du 28 avril au 2 mai avec 2 séances journalières à 11h15 et 18h aux bassins.

TOTAL DE SEANCES : 8

DUREE DU COURS : 40'

NOMBRE DE PLACE : 8

(pas de cours le 1^{er} mai)

TARIFS

Stage aisance aquatique « Communes Adhérentes » : 85,60 €

Stage aisance aquatique « Communes Extérieures » : 114,40 €

Aucun remboursement de séance ne saurait être admis quel que soit le motif.

MODALITES D'INSCRIPTION

L'inscription se fait à l'accueil de l'établissement aux périodes suivantes et aux heures d'ouvertures :

- Usagers « Communes Adhérentes » du samedi 29 mars au dimanche 13 avril 2025
- Usagers « Communes Extérieures » du lundi 14 avril au dimanche 20 avril 2025

Les pièces justificatives à prévoir sont :

- * un justificatif de domicile de moins de 3 mois pour bénéficier du tarif « communes adhérentes »
- * le questionnaire de santé joint en page 3 de ce règlement
- * une copie de la carte d'identité de l'enfant pour justifier de son âge
- * la fiche d'inscription et la fiche droit à l'image dûment complétées jointes en pages 4 et 5

Les inscriptions par téléphone ou par courrier ne seront pas acceptées.

Sans pièces justificatives valables, l'inscription ne pourra pas être faite.

En cas d'impossibilité d'inscription, un seul pouvoir sera délégué à une tierce personne, munie de vos justificatifs.

DEROULEMENT DE L'ACTIVITE

La carte d'activité de l'enfant donne droit à 2 entrées (1 pour l'enfant et 1 pour un accompagnateur majeur). La présence d'un accompagnateur adulte est obligatoire pour aider l'enfant dans les vestiaires, les sanitaires et les douches.

L'accès dans l'espace des casiers consignes est autorisé 15 minutes avant le début du cours.

Aux bassins, un rassemblement des enfants avant le cours se fera devant le « point rencontre » situé devant la banque des MNS, à la sortie du pédiluve. L'entrée dans l'eau ne pourra se faire qu'en présence du MNS animateur.

Les enfants ne sont pas autorisés à rester dans les bassins après les cours et devront regagner la sortie.

Pendant les cours, l'adulte accompagnateur peut regagner l'accueil pour attendre dans les gradins ou accéder aux bassins.

L'adulte accompagnateur est autorisé à circuler dans les vestiaires, les sanitaires et les douches en tenue de ville à condition d'être pieds nues. Au-delà des pédiluves, la tenue de bain est par contre obligatoire.

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour pratiquer l'activité « Aisance Aquatique ».

Répondez aux questions suivantes par oui ou par non* :	OUI	NON
DURANT LES 12 DERNIERS MOIS		
1/ Un membre de votre famille est-il décédé d'une cause cardiaque ou inexplicquée ?		
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
A CE JOUR		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?		
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		
<i>* NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité de l'adhérent à l'activité.</i>		

Je soussigné(e) M/Mme : _____.

En ma qualité de représentant légal de : _____.

Atteste sur l'honneur avoir renseigné le questionnaire de santé ci-dessus **PAR LA NEGATIVE** à l'ensemble des rubriques.

Si vous avez répondu **OUI à une ou plusieurs questions**, vous devez nous fournir un certificat médical attestant de l'absence de contre-indications à la pratique de l'activité « Aisance Aquatique », établi auprès d'un médecin et datant de moins d'un an.

DATE : le

SIGNATURE :



Fiche d'inscription 2025

STAGE AISANCE AQUATIQUE

SEMAINE 1 : DU MARDI 22 AU VENDREDI 25 AVRIL 2025

SEMAINE 2 : DU LUNDI 28 AVRIL AU VENDREDI 2 MAI 2025

NOM DE L'ENFANT **PRENOM**

NOM ET PRENOM DE LA MERE

NOM ET PRENOM DU PERE

DATE DE NAISSANCE **PORTABLE DES PARENTS**

ADRESSE

ADRESSE MAIL@.....

CODE POSTAL

VILLE

Je soussigné(e)....., certifie avoir pris connaissance du règlement concernant l'activité « Stage Aisance Aquatique » et déclare accepter tous les articles sans réserve.

Dans le cadre de la protection des données individuelles, j'accepte que le Centre Nautique Intercommunal André Chazalon fasse un traitement des données saisies afin de permettre l'inscription de mon enfant.

J'accepte que le Centre Nautique Intercommunal André Chazalon utilise mon numéro de téléphone portable et / ou mon adresse électronique à des fins d'informations (annulation de cours, fermeture de l'établissement, gestion administrative de mon inscription, etc.).

Fait à le Signature

PARTIE ADMINISTRATIVE

Présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois pour bénéficier du tarif « communes adhérentes »		
Présentation d'une pièce d'identité pour justifier de l'âge de l'enfant		
Questionnaire de santé		Fiche droit à l'image
Paiement Chèque <input type="checkbox"/> Espèce <input type="checkbox"/> CB <input type="checkbox"/>		Date :
DOSSIER COMPLET		



SYNDICAT INTERCOMMUNAL

FICHE DROIT A L'IMAGE

Conformément à l'article 372 du code civil, les père et mère exercent en commun l'autorité parentale. Sauf cas particulier d'autorité unique, l'autorisation doit être donnée par les deux parents.

Je (nous) soussigné(s) : *noms et prénoms des représentants légaux*

.....
.....

Domicilié(s) au : *adresse du domicile (x2 si les parents sont séparés)*

.....
.....

Autorise(ons) le Centre Nautique Intercommunal André Chazalon à filmer (et/ou photographeur), sans contrepartie de quelque nature que ce soit, lors de l'activité « Stage Aisance Aquatique », mon (mes) enfant(s) mineur(s) : *nom(s) et prénom(s)*

.....
.....
.....

à utiliser, sans contrepartie de quelque nature que ce soit, l'image de mon (mes) enfant(s) susmentionné(s) aux fins d'un document à vocation purement pédagogique.

Cette autorisation exclut toute autre utilisation de l'image de mon (mes) enfant(s), notamment dans un but commercial ou publicitaire.

Fait à :

Le :

Signatures des représentants légaux (père et mère) précédées de la mention « lu et approuvé - bon pour accord »